



crédit dû ou non après vente maison par saisie

Par **T O**, le **13/03/2019** à **15:53**

crédit immobilier à la BNP stoppée depuis environ 2015 d'où demande de la banque pour avis d'huissier et

vente aux enchères maison par saisie en avril 2016 par avocats - vendu à 65000E - ce jour reçu courrier de

Crédit Logement?? (inconnu) - direction du recouvrement - qui prévient d'un envoi de convocation au Tribunal d'instance d'avesnes sur helpe pour saisie de salaires....

dans courrier :

appel à faire d'urgence au 01 44 61 60 14 pour faire des propositions de règlement et interrompre la procédure... de nombreux appels à Mme David Nathalie ?? sans succès toujours répondeur sur lequel j'ai laissé messages

le montant du crédit restant supérieur au prix de vente par adjudication mais il est peut etre anormal que l'on réclame la différence à à quelqu'un qui ne pouvait déjà plus subvenir au règlement ???

car aucun contact depuis cette date de la part de la banque comme des avocats;;;

Ce courrier est il valable pour ces graves problèmes financiers